

CONCOURS CRÉACTIFS : DÉPÔT DES CANDIDATURES AVANT LE 10 SEPTEMBRE

Date de début : 20/5///0

Date de fin : 10/09/21

Ce concours, organisé par la Métropole Rouen Normandie, mise sur l'inventivité et la perspicacité des jeunes et les associe activement à la vie de la Métropole. Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes engagés par la Métropole dans la transition social-écologique.

Conditions pour participer à ce concours

Être âgé de 18 à 30 ans, résider sur le territoire de la Métropole ou porter un projet à réaliser sur ce territoire. En outre le projet doit présenter un axe fort lié à l'environnement et au développement durable, en lien avec les compétences de la Métropole.

Sur quels thèmes peuvent porter les projets ?

Les candidats au concours doivent porter des projets en lien avec les compétences de la Métropole, soit :

- Développement économique ;
- Environnement et cadre de vie ;
- Services publics (eau, assainissement, gestion des déchets, mobilité, voirie) ;
- Solidarité (politique de la ville, insertion des publics en difficulté, lutte contre les discriminations, égalité entre les femmes et les hommes, promotion de la santé, ...) ;
- Culture ;

- Tourisme ;
- Sports ;
- Habitat, logement ;
- Enseignement supérieur et recherche ;
- Coopération décentralisée.

Règlement et informations complémentaires

[Sur le site de la Métropole](https://www.metropole-rouen-normandie.fr/concours-creactifs) (<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/concours-creactifs>)

Publié le : 2021-06-09 08:37:37